

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

2B (Haute Corse)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **PRATO DI GIOVELLINA**

Séance du 20 juin 2020

L'an deux mille vingt, le 20 juin à 11 heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre NASICA, Maire de la commune.

Etaient présents: - Jean COLONNA - Chantal FRATACCI
- Josette GRAZIANI - Jean-Marc MANUEL
- Joseph NASICA - Pierre NASICA
- Sébastien ROLLES

Absents : néant

Madame Josette GRAZIANI a été nommée secrétaire

Le Maire demande au conseil municipal de statuer sur le projet de budget primitif qu'il a élaboré en ayant pris en compte les différentes propositions des conseillers municipaux.

Le maire expose ensuite en détail les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement

Le conseil municipal après avoir ouï l'exposé du maire, après en avoir délibéré et voté à main levée,

DECIDE

A l'unanimité d'approuver le budget primitif 2020, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :..... 214 038.16 €
Recettes :..... 214 038.16 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :..... 782 055.83 €
Recettes :..... 782 055.83 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Nombre de conseillers

- en exercice **7**
- présents **7**
- votants **7**
- absents **0**
- exclus **0**

Date de convocation :

16 juin 2020

OBJET

**Vote des taux
d'imposition des taxes
locales**

VOTE

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en sous – préfecture de
CORTE

Le **22 juin 2020**

et publication, affichage ou
notification

Du 20 juin 2020

Le Maire

Signature

